## ASSOCIATION DES INGÉNIEURS ET DES GÉOSCIENTIFIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK FORMULAIRE DE DEMANDE – RÉADMISSION - MEMBRES

#		

Seulement les membres qui ont «expulsés» ou «radiés» doivent être réintégrés. Les membres anciens et licenciés anciens qui ont démissionné en règle compléteront le processus de demande régulier.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS								
TITRE	□м	☐ MME	□ мх					
NOM								
	PRÉNOMS COI	MPLETS			NOM DE	FAMILLE		
	PRÉNOM PRÉF	ÉRÉ						
DATE DE NAISSANCE				LIEU DE NAISSANCE				
IVAISSAIVEE	AAAA N			MAISSANCE	VILLE		PROVINCE/ÉTAT	PAYS
ADRESSE À DOMICILE								
	***************************************				•••••			
COURRIEL								
TÉLÉPHONE				CELLULAIRE				
EMPLOI EMPLOYEUR								
EIVIPLOTEUR								
ADRESSE D'EMPLOI								
	ADRESSE DE VOIR					ADRESSE POSTALE		
COURRIEL								
TÉLÉPHONE				CELLULAIRE				
TITRE DU								
POSTE DISCIPLINE								
D'EMPLOI							······ (par exemple a	énie civil, géosciences, etc.)
4			4-4-4-				,, , ,	.,,
		UNICATION P						
POSTALE : COURRIEL :			☐ Travail☐ Travail☐ ☐ Travail					
COOMMEL.		officie	_ mavan					
☐ J'ai inclus	ci-joint moi	n curriculum vit	ae à jour qui é	numère mes d	activités	de perfectionnemen	t professionnel contin	u ( <b>exigé</b> ).

Avez-vous déjà présenté une demande d'inscription auprès de cette association ou auprès de toute autre association ou ordre d'ingénieurs ou de géoscientifiques?    Non	DEC	LARATIO	NS ET ATTESTATIONS						
Dans l'affirmative, cette demande a-t-elle été rejetée?    Non	I			nscription auprès de cette association ou auprès de toute autre association ou ordre					
Non		☐ Non	☐ Oui						
Non			Dans l'affirmative, cette demande a-t-el	le été rejeté	e?				
Dans l'affirmative, veuillez préciser :				•					
Avez-vous déjà fait l'objet, ou faites-vous en ce moment l'objet de mesures disciplinaires dans tout autre instance?   Non									
Non			Dans ranninative, veuillez preciser						
Dans l'affirmative, veuillez préciser :	II	Avez-voi	us déjà fait l'objet, ou faites-vous en ce m	oment l'obje	et de n	nesures discip	linaires dans tout autre instance?		
Dans l'affirmative, veuillez préciser :		☐ Non	☐ Oui						
Comme condition de l'acceptation de mon adhésion ou de l'octroi d'un permis d'exercice par l'AIGNB et comme exigence en vercode de déontologie, j'accepte d'informer l'AIGNB sans délai de :  • toute démission comme membre ou tout abandon d'un permis d'exercice auprès d'une autre instance de réglementation de la profession;  • toute mesure disciplinaire prise à mon endroit par une autre instance de réglementation de la profession;  • toute condamnation pour une infraction aux règlements ou une infraction criminelle;  • toute entente ou accord de consentement ou toute autre entente semblable avec un organisme de réglementation.  Comme condition de l'acceptation de mon adhésion ou de l'octroi d'un permis d'exercice par l'AIGNB, je conviens que mon adh à l'AIGNB ou le permis d'exercice accordé sera assujetti aux mêmes conditions, restrictions ou modalités que celles qui auraient imposées à mon adhésion ou à mon permis d'exercice par une autre instance de réglementation de la profession par suite de mesures disciplinaires.  J'atteste que, au meilleur de ma connaissance, toutes les déclarations ci-dessus sont complètes et exactes. Je reconnais que tou déclaration fausse ou l'omission de renseignements demandés peut, à tout moment, me rendre inadmissible à l'inscription ou à l'adhésion. J'autorise l'AIGNB à obtenir en vue du traitement de ma demande tout renseignement additionnel qu'elle juge oppo auprès de toute autre source additionnelle qu'elle considère adéquate. Si on m'accorde l'adhésion ou l'inscription, ou un permis d'exercice, j'accepte par les présentes de me conformer aux modalités de l'Association ou l'inscription, ou un permis d'exercice, j'accepte par les présentes de me conformer aux modalités de l'Association de rieneurs des géoscientifiques de Nouveau-Brunswick stipulées dans la <i>Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique</i> , ainsi qu'au règlement administra au code de déontologie de l'Association.  BÉADMISSION dans l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50  Cotisation annuelle po									
FRAIS D'INSCRIPTION FRAIS T VH TOTAL  a) RÉADMISSION dans l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 660,00 + 99,00 = 759,00 \$  b) RÉADMISSION après l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50 Frais d'application 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 COTISATION 148,50 = 1 138,50 \$  c) CHANGEMENT DE STATUT		Comme code de • • • • • • • • • • • • • • • • •	condition de l'acceptation de mon adhésic déontologie, j'accepte d'informer l'AIGNE toute démission comme membre ou tou de la profession; toute mesure disciplinaire prise à mon e toute condamnation pour une infraction toute entente ou accord de consenteme condition de l'acceptation de mon adhésic B ou le permis d'exercice accordé sera asses à mon adhésion ou à mon permis d'exercice disciplinaires.  Le que, au meilleur de ma connaissance, tou ion fausse ou l'omission de renseignement proposition. J'autorise l'AIGNB à obtenir en vue du le toute autre source additionnelle qu'elle ce, j'accepte par les présentes de me confuserunswick stipulées dans la Loi sur les pri	on ou de l'oc 3 sans délai d at abandon d endroit par un aux règlement ent ou toute on ou de l'oc sujetti aux ma rcice par une utes les décla ts demandés traitement ce e considère a ormer aux m	ctroi d' le : l'un pe ne aut ents o autre ctroi d' êmes o autre aratior s peut, de ma déqua nodalit	'un permis d'e ermis d'exercic re instance de u une infractic entente sembl 'un permis d'e conditions, res instance de re ns ci-dessus so n, à tout mome demande tout ite. Si on m'acc és de l'Associa	xercice par l'AIGNB et comme exigence en verture auprès d'une autre instance de réglementation réglementation de la profession; on criminelle; lable avec un organisme de réglementation.  xercice par l'AIGNB, je conviens que mon adhésic strictions ou modalités que celles qui auraient été glementation de la profession par suite de unt complètes et exactes. Je reconnais que toute ent, me rendre inadmissible à l'inscription ou à crenseignement additionnel qu'elle juge opportutorde l'adhésion ou l'inscription, ou un permis ation des ingénieurs et des géoscientifiques du	n on é	
FRAIS D'INSCRIPTION FRAIS T VH TOTAL  a) RÉADMISSION dans l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 660,00 + 99,00 = 759,00 \$  b) RÉADMISSION après l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50 Frais d'application 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 990,00 + 148,50 = 1 138,50 \$									
a) RÉADMISSION dans l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 660,00 + 99,00 = 759,00 \$  b) RÉADMISSION après l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50 Frais d'application 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 990,00 + 148,50 = 1 138,50 \$  c) CHANGEMENT DE STATUT		SIGNATURE				DATE			
Frais de réadmission  Cotisation annuelle pour l'année en cours  830,00  49,50  660,00  + 99,00  8ÉADMISSION après l'année radiée:  Frais de réadmission  Frais d'application  Cotisation annuelle pour l'année en cours  330,00  49,50  Cotisation annuelle pour l'année en cours  990,00  + 148,50  CHANGEMENT DE STATUT	FRA	IS D'INSC	RIPTION	FRAIS		T VH	TOTAL		
Cotisation annuelle pour l'année en cours       330,00       49,50         660,00       + 99,00       = 759,00 \$         b) RÉADMISSION après l'année radiée :		a) <b>RÉA</b>	DMISSION dans l'année radiée :						
b) RÉADMISSION après l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50 Frais d'application 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 990,00 + 148,50 = 1138,50 \$  c) CHANGEMENT DE STATUT				•		•			
b) RÉADMISSION après l'année radiée : Frais de réadmission 330,00 49,50 Frais d'application 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 990,00 + 148,50 = 1 138,50 \$  c) CHANGEMENT DE STATUT		Cotis	sation annuelle pour l'année en cours				- 750 00 ¢		
Frais de réadmission 330,00 49,50 Frais d'application 330,00 49,50 Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 990,00 + 148,50 = 1 138,50 \$  c) CHANGEMENT DE STATUT				000,00	+	99,00	- 755,00 \$		
Frais d'application 330,00 49,50  Cotisation annuelle pour l'année en cours 330,00 49,50 990,00 + 148,50 = 1 138,50 \$  c) CHANGEMENT DE STATUT									
Cotisation annuelle pour l'année en cours       330,00       49,50         990,00       + 148,50       = 1138,50 \$						•			
990,00 + 148,50 = <b>1 138,50 \$</b> c) <b>CHANGEMENT DE STATUT</b>						•			
		2011	The second pour runned on cours		+		= 1 138,50 \$		
		() <b>(П</b>	NGEMENT DE STATUT						
,				247.50	+	37,13	= 284,63 \$		
				,		, -	- 7 1		

BDE

CONSEIL

ADMISSION